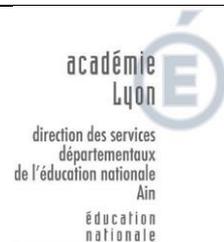


Ecole Pierre Racine
Place Victor Basch
01700 NEYRON

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 11. / 06. / 2024.



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale :			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président : Isabelle ROYET	x		
Maire de Neyron : Christine FRANCOIS	x		
Adjointe aux affaires scolaires : Elodie QUEIREL	x		
Directrice Générale des Services : Cécile MASSOLA	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Stéphanie CHALTON	x		
Christine MULHEIM	x		
Laurie RENAUD	x		
Nicolas MULLER	x		
Aurélia CHARRIER	x		
Nicolas GALOIS	x		
Alain VAISSAUD	x		
Muriel FAURE	x		
Perceval Perrin			
Nadia SLIMANI	x		
Un des maîtres du RASED :			
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
David MAIGROT	X		
Capucine TIMOLINI	X		
Armand SANCHEZ	X		
Marion MIJOULE-LAPIERRE	X		
Nacera SAADA	X		
Laurence FAURE	X		
Cécile LOCHE		x	
Lauren MOULINS	X		
Carole FRANCOIS	X		
VOIX CONSULTATIVE			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM : Carole MATHIOT	x		
Représentant périscolaire : M. LOCHE			
D.D.E.N.			
Enseignant ELCO :			
Invité :			

Procès-verbal établi le ...11 / ...06... / ...2024...

Le président de séance,
Isabelle ROYET

La Maire,
Christine FRANCOIS

Date : 11/06/24

Heure de début : 18h

Heure de fin : 20h05

Ordre du jour :

Point soumis au vote : Modification du règlement intérieur de la maternelle :

Certains enfants de l'école maternelle qui vont à la garderie périscolaire ont dans leur sac un goûter. Un goûter est déjà prévu par l'association mais il ne convient pas à certaines familles, soucieuses de l'équilibre alimentaire.

Il est potentiellement dangereux pour les enfants souffrant d'allergies que de la nourriture puisse se trouver dans des sacs à dos accessibles à tous. Les enfants de maternelle sont trop jeunes pour s'autogérer : certains enfants se trompent de sacs, des sacs sont renversés, etc...

Le personnel de l'école ne peut pas se charger de la gestion de goûters pour un temps périscolaire.

L'école souhaite ajouter au règlement intérieur de la maternelle la phrase suivante :

« Il est interdit d'apporter dans son sac de la nourriture à l'école, au même titre que les médicaments ou les bonbons ».

Résultat du vote : 19 votants : Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 1

L'Association Accueil Loisirs Neyron propose la solution suivante : Les goûters pourront être déposés au périscolaire en amont contre décharge sans transiter par l'école.

1. Effectifs et répartitions

Effectifs par niveaux

PS : 31	MS : 34	GS 23
CP : 28	CE1 : 25	CE2 : 33
CM1 26	CM2 : 31	
Total : 231 élèves		

Répartitions sur les 9 classes que comportera l'école à la prochaine rentrée

Le nouvel enseignant n'est pas encore connu. Le temps de décharge de la directrice passe à ½ temps.

PS/MS/GS : 7+11+9 = 27	Stéphanie CHALTON
PS/MS/GS : 9+11+7 = 27	Christine MULHEIM
PS/MS : 15+12 = 27	Isabelle ROYET (1/2 temps en classe et 1/2 temps au bureau) Enseignant en charge de la 1/2 décharge de direction
GS/CP : 7+14 = 21	Nicolas MULLER
CP/CE2 : 14+8 = 22	Aurélia CHARRIER
CE1 : 25	Nouvel enseignant
CE2 : 25	Nicolas GALOIS
CM1 : 26	Alain VAISSAUD
CM2 : 31	Muriel FAURE

2. Bilan de l'année

Projets des classes sur la 2^{ème} partie de l'année :

Toute l'école : Intervention association Enfance et Partage à partir de la GS : thème Protection de l'Enfance.

Maternelles : Visite de la caserne des Pompiers à Neyron des trois classes de maternelle. A élargir les prochaines années aux classes de primaire.

Sortie scolaire GS au centre équestre et PS/MS à la ferme de St Eloi (fabrication de pain et de fromage)
Ateliers Artistiques et Culturels en partenariat avec le Théâtre Allegro : Kamishibai

Toutes les classes élémentaires : Intervention des étudiants en médecine sur les thèmes suivants : le sommeil, l'équilibre alimentaire, apprendre à porter secours. Journée olympique et paralympique : du CP au CM2 avec les intervenants de la CCMP.

CP/CE1 : Sortie au Musée des Confluences : atelier sur les virus et les bactéries.

CE2 : Pas de sortie de fin d'année. Sorties au fort de Sermenaz. Permis piéton.

Projet théâtre d'ombres avec l'Allégo. Cycle tennis en partenariat avec le tennis club de Neyron.

CM1 /CM2 : Intervention SNCF sur les dangers de la voie ferrée, Sortie en classe découverte en Bourgogne du 17 au 21 juin.

CM2 : Sortie VTT jeudi 13 juin, Cérémonie remise de diplôme des CM2 : 2 juillet à 18h.

3. Avancée du projet Notre Ecole Faisons-la Ensemble

-Les plantations ont été faites dans les bacs de la cour de l'école élémentaire.

-Ecole Dehors se poursuivra tous les 15 jours à partir de l'année prochaine, y compris pour les GS qui seront dans la classe de GS/CP.

-11400 euros de subvention obtenue en juin 2023 : 6000 euros d'interventions Nature/Sciences (à étaler sur 3 ans) et 5400 euros de matériel. La Mairie a signé une convention avec l'Inspection Académique pour gérer cette subvention qui n'a toujours pas été versée. La Mairie et la COOP Scolaire ont avancé l'argent nécessaire aux achats qui ont été faits cette année.

4. Repas à la cantine

Des germes de haricots blancs ont été pris pour des vers par les enfants qui mangent au deuxième service de la cantine. Après vérification de la Mairie, le personnel de cantine a réuni les enfants pour leur expliquer leur méprise.

5. Bilan RASED

L'école de Neyron est rattachée à l'antenne ouest de la circonscription de Miribel.

Pour rappel, cette antenne est composée de :

Mme Camille GOYER, psychologue Education Nationale

Mme Emmanuelle DESHAYES, enseignante en aide à dominante pédagogique.

Cette année, Mme GOYER est intervenue auprès de 13 élèves de l'école dans le cadre d'observations, de suivis individuels, de bilans psychologiques, de réunion d'équipes éducatives ou de suivi de scolarisation.

Le RASED remercie la municipalité de Neyron qui a contribué à son fonctionnement par le versement d'une subvention.

6. Questions des parents

Incivilités sur le parking de maternelle avec des personnes qui se garent mal pendant qu'ils accompagnent ou attendent leurs enfants. Un dépose-minute est prévu sur le bas de l'école élémentaire. La phase suivante des travaux d'aménagement de la cour envisage la création d'un passage du portail arrivant du bas jusqu'à la cour. Les parents déplorent que les horaires du Colibri qui assure la liaison Neyron le haut et Neyron le bas ne concordent pas avec les horaires de l'école. Ce serait bien pour les plus grands.

Une enquête va être lancée en direction des parents d'élèves pour tenter de modifier les horaires du Colibri. Elle sera relayée par l'école. Plus vous serez nombreux à répondre, plus les chances d'être entendus seront grandes !